



Les investissements pour la Couverture Santé Universelle (CSU) sont des clés pour renforcer le Capital Humain de Madagascar et contribuer à la résilience et à l'émergence du pays. Renforcer la protection financière en santé est ainsi une contribution pour la croissance économique et la réduction de la pauvreté.



Ces dernières années, le Gouvernement de Madagascar a pris d'ambitieux engagements en faveur de la CSU. En 2015, il a adopté la Stratégie Nationale sur la Couverture Santé Universelle (SN-CSU). En 2018, une feuille de route pour l'opérationnalisation de la CSU à Madagascar a été élaborée. En 2019, la Stratégie Nationale de protection sociale adoptait pour cible l'objectif de 70% des ménages non-pauvres bénéficiant d'une couverture sanitaire en 2023.



En outre, la Couverture Santé Universelle est un des engagements du Plan Émergence Madagascar 2019-2023. Enfin, la Stratégie Nationale de Financement de la Santé (SNFS), est venue préciser la vision et l'objectif global de la CSU à Madagascar en ces termes : « *D'ici 2030, réduire la barrière financière pour l'accès aux services de soins de qualité, équitable à toute la population avec une répartition des risques financiers entre les acteurs et à travers une gestion efficiente, efficace et transparente* »



Différents mécanismes de protection financière sont actuellement mis en œuvre, mais de façon fragmentée avec une faible couverture de la population. En outre, bien que différentes options techniques soient envisagées pour l'extension de la protection financière, l'opérationnalisation à Madagascar reste à concrétiser. Dans ce contexte, les Partenaires Techniques et Financiers souhaitent se coordonner et se tiennent aux côtés du Gouvernement pour partager les enseignements des expériences déjà menées en termes de protection financière à Madagascar et à l'étranger.





C'est dans ce cadre que le Ministère de la Santé Publique par le biais de la CACSU appuyé par les partenaires techniques et financiers représentés par l'OIT, l'OMS, l'UNICEF et la Banque Mondiale ont organisé ce forum technique pour :

(i) échanger sur les expériences et les projets pilotes en cours de mise en œuvre sur la protection financière des usagers en santé à Madagascar,

(ii) tirer les principaux enseignements techniques en termes de faisabilité, conditions préalables et impact de ces mécanismes de protection financière,

(iii) partager des expériences internationales pour étendre la protection financière vers la Couverture Santé Universelle,

(iv) coordonner les interventions des parties prenantes selon le plan de travail technique sur la protection financière.



Dans son allocution à l'ouverture du forum, Madame la Secrétaire Générale de la Santé Publique a souligné que la Couverture santé universelle est une politique mondiale de santé publique qui a pour objectif d'améliorer l'accès aux soins de la population, sans que cette dernière ait des difficultés financières. Cela cadre parfaitement avec la mission du Ministère de la Santé Publique, visant la réalisation du Velirano 5 du Programme Émergence de Madagascar : « *la Santé pour tous et à tout âge* ».



